

PARTICIPATION

Compte tenu des restrictions qui ont prévalu au cours de l'année, le Ministère a tenté de maintenir la représentation des francophones à un niveau satisfaisant, tout en faisant des efforts particuliers dans les groupes où les francophones sont sous-représentés.

1. Représentation selon les catégories d'emploi

Au 31 juillet 1980, le Ministère comptait 2948 employés dont 69.6% (2053) anglophones et 30.4% (895) francophones. En chiffre absolu, il y eut, depuis le 31 juillet 1979, une diminution de 40 francophones et de 58 anglophones. Depuis un an, la proportion des francophones a donc diminué de .3%. Cette diminution est due en particulier à une baisse de 2.4% chez les francophones non permutants dans la catégorie du soutien administratif.

En ce qui a trait à la répartition des francophones dans les diverses catégories d'emploi (voir tableau 1), soulignons que dans la haute direction (SX, FS-4 et FS-5), le nombre de francophones est passé de 20 à 22, soit une augmentation de 2% par rapport à l'année précédente, ce qui représente une proportion totale de 29%. La proportion de francophones dans la catégorie administration et service extérieur se maintient à 26% chez les permutants et atteint 27% chez les non-permutants. Le Ministère éprouve toujours des difficultés à augmenter le nombre de francophones dans la catégorie scientifique et professionnelle. Les progrès seront lents sur ce plan tant que le taux de roulement dans cette catégorie sera faible et qu'il s'ensuivra peu d'activités de dotation. Il en est de même pour la catégorie technique (EL) chez les permutants (voir But 8.1, p. 27) où l'absence de recrutement à l'échelle nationale n'a pas rendu possible les progrès souhaités. Néanmoins, on doit noter une augmentation de 2.5% des francophones dans cette catégorie pendant la dernière année. La proportion de francophones demeure élevée dans les catégories du soutien administratif et de l'exploitation, à la fois chez les permutants et les non-permutants.

2. Écart salarial

Selon le Rapport annuel 1979-1980, les francophones avaient une moyenne salariale inférieure à celle des anglophones. Une étude approfondie des facteurs